## Secrétariat du Grand Conseil

**QUE 1042** 

Question présentée par le député : M. Jean Burgermeister

Date de dépôt : 9 avril 2019

## Question écrite urgente A quoi les budgets supplémentaires ont-ils été consacrés ?

Lors des débats au sujet du budget 2019, en décembre 2018, plusieurs amendements proposés par le Conseil d'Etat, réclamant des enveloppes supplémentaires afin d'engager du personnel supplémentaire dans des services ou des institutions de droit public en sous-effectifs, ont été acceptés. Ces amendements touchaient notamment les HUG (8 millions de francs), l'IMAD (3,4 millions), l'Hospice général (7 millions), le SPAd (500 000 F), le SPMi (500 000 F) ou encore le SSEJ (500 000 F).

Je remercie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre à la question suivante :

Dans chacun des services ou des institutions susmentionnés, comment les enveloppes budgétaires supplémentaires, résultant du vote d'amendements du Conseil d'Etat lors des débats autour du budget 2019, ont-elles été utilisées? Merci de bien vouloir le décrire de manière détaillée.